

**Nettoyage des locaux tertiaires, d'hébergement, d'hôtellerie, de plonge et prestation de plonge au profit des unités ou formations
bénéficiaires soutenues par le GSC de METZ-VERDUN
LOT 4 – ST ARNOUL**

**ANNEXE 4 au RC
(Cf. article 2 du RC)**

**Liste des personnels en place
entrant dans le champ d'application
de la convention collective des entreprises de nettoyage**

Afin que chaque soumissionnaire puisse chiffrer son offre, le tableau ci-après liste toutes les informations sur le personnel à reprendre.

Ces informations sont communiquées sous la responsabilité du titulaire visé ci-dessous.

En cas de contestation, les candidats doivent en référer immédiatement au pouvoir adjudicateur.

Le titulaire du dernier marché est :

Société DERICHEBOURG DESPS/ SIRET 933 096 828 00027

Marché n°: **2021 008 2021 177 01 00**

**Nettoyage et entretien des locaux et des vitres, plonge, nettoyage et entretien des locaux de plonge, de
restauration et d'hébergement en BCC et hôtellerie au profit des formations rattachées au GSBdD de Metz - lot
n°4**

Agent	Catégorie	Niveau / Échelon	Ancienneté (date d'embauche)	Contrat (CDI- DD)	Ensemble des éléments de rémunération (% ancienneté)	Nombre d'heures travaillées mensuellement	Avantages collectifs et individuels	Site d'exécution des prestations
Personnel n°1	AGENT DE SERVICE	ASCA	Entrée : 01/03/22 Anc : 12/01/05	CDI	6%	151,67	Majo dimanche ET Prime FEP	ST ARNOUL
Personnel n°2	CHEF D'EQUIPE	CE1	Entrée : 29/03/22 Anc : 29/03/22	CDI	2%	123,5	Prime FEP	ST ARNOUL
Personnel n°3	AGENT DE SERVICE	ASCA	Entrée : 04/12/23 Anc : 04/12/23	CDI	-	151,67	Prime FEP	ST ARNOUL
Nombre total d'heures						426,84		